

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), mercredi le 5 juillet 2017, à 19 h, présidée par M. Marcel Langlois, maire et à laquelle assistent les conseillères et les conseillers suivants :
Mme Caroline Poirier, Mme Manon Rousseau, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe, M. Serge LaRoche et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-159

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2017-160

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2017-161

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3.3 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juin 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juin 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- Nous avons reçu 2 soumissions en réponse à l'appel d'offres pour la fourniture d'une benne épandeur 4 saisons en acier inoxydable. L'adjudication du contrat se fera suite à l'approbation du règlement d'emprunt.
- L'ouverture des soumissions pour le monte-personne a été effectuée le 28 juin 2017. Les informations nécessaires ont été acheminées au MAMOT pour que l'entente soit signée et que les travaux puissent débiter.
- Les travaux préparatoires et de rechargement débiteront cette semaine. Les ponceaux qui devaient être changés l'ont été auparavant et les travaux de drainage des chemins ont aussi été effectués.
- Valoris nous a avisés que le coût du traitement des matières résiduelles est augmenté de 45 \$ la tonne depuis le 1^{er} juillet 2017.

5. RAPPORT DU MAIRE

- **Le maire Marcel Langlois**

- Membre d'office de tous les comités municipaux
- Représentant à la MRC
- Équipe de développement des municipalités au CLD
- Équipe de développement du Haut-Saint-François au CLD
- Comité de la route 257 de la MRC
- Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à la MRC
- Comité de sécurité publique de la MRC
- Comité du Cogesaf

5 juin séance ordinaire du conseil

7 juin brunch-théâtre – jour mondial de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

8 juin brunch de la Table de concertation des aînés

12 juin atelier du conseil des maires de la MRC

14 juin séance extraordinaire du conseil

19 juin rencontre MRC et municipalités à Weedon

20 juin rencontre concernant le plan des mesures d'urgence

21 juin conseil des maires de la MRC

22 juin rencontre de l'AJCC

22 juin étude d'optimisation des services incendie

27 juin comité de sécurité publique à la MRC

28 juin formation : l'obligation de loyauté et de confidentialité à l'ère des médias sociaux

28 juin séance extraordinaire et atelier du conseil

29 juin webinaire sur la loi 132 (les milieux humides)

6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en mai 2017.

- **Le conseiller Guy Lapointe**

- Remplaçant au conseil des maires de la MRC
- Municipalité amie des aînés et politique familiale
- Sécurité civile
- Sécurité incendie, ambulance
- Représentant au comité *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
- Comité de gestion d'Internet à haute vitesse à la MRC

5 juin séance ordinaire du conseil

7 juin brunch-théâtre – jour mondial de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

9 juin ouverture du marché public
14 juin séance extraordinaire du conseil
19 juin rencontre MRC et municipalités à Weedon
20 juin AGA Aménagement forestier corporatif des Appalaches
20 juin rencontre concernant le plan des mesures d'urgence
22 juin étude d'optimisation des services incendie
28 juin séance extraordinaire et atelier du conseil
29 juin bénévole à la bibliothèque

- **La conseillère Caroline Poirier**

- Loisirs : animation et participation
- Comité des loisirs de la MRC
- Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
- Représentante au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie
- Représentante au Parc-en-ciel

5 juin séance ordinaire du conseil
14 juin séance extraordinaire du conseil
28 juin séance extraordinaire et atelier du conseil

- **Le conseiller Jonatan Audet**

- Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
- Bâtiments municipaux
- Développement

5 juin séance ordinaire du conseil
14 juin séance extraordinaire du conseil
28 juin séance extraordinaire et atelier du conseil

- **Le conseiller Serge LaRoche**

- Tourisme
- Culture
- Environnement
- Inode Estrie
- Bâtiments municipaux
- Développement

5 juin séance ordinaire du conseil
14 juin séance extraordinaire du conseil
15 juin réunion préparation du *Bike Stop 108*
16-17 juin fabrication des praticables
19 juin rencontre MRC et municipalités à Weedon
20 juin visite avec un soumissionnaire pour le monte-personne
28 juin ouverture des soumissions pour le monte-personne
28 juin séance extraordinaire et atelier du conseil

- **La conseillère Manon Rousseau**

- Tourisme
- Culture
- Environnement
- Inode Estrie
- Municipalité amie des aînés et politique familiale

5 juin séance ordinaire du conseil
14 juin séance extraordinaire du conseil
15 juin réunion préparation du *Bike Stop 108*
28 juin séance extraordinaire et atelier du conseil
Suivi régulier des communications sur le compte *Facebook*

- **Le conseiller Martin Loubier**

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité consultatif de développement
- Sécurité civile
- Sécurité incendie, ambulance
- Transport adapté
- Voirie et équipements mécanisés

5 juin séance ordinaire du conseil
14 juin séance extraordinaire du conseil

22 juin étude d'optimisation des services incendie
23 juin bénévolé à la Fête nationale au pont couvert
28 juin séance extraordinaire et atelier du conseil

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT N°340-2017 DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UNE BENNE ÉPANDEUR 4 SAISONS ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 24 096 \$ DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N°329-2015

UNE COPIE DU RÈGLEMENT A ÉTÉ DISTRIBUÉE AU PUBLIC DANS LA SALLE.

ATTENDU QUE ce règlement est adopté conformément à l'article 7 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné, de même que l'adoption du projet de règlement, lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 juin 2017;

ATTENDU QUE le coût de la benne épandeur 4 saisons, incluant les taxes non-remboursables, est estimé à 54 451,77 \$ selon la soumission conforme la plus basse reçue de Groupe Déziel en date du 26 juin 2017, décrite à l'annexe « 1 » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE;

2017-163

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 2

Le conseil est, par le présent règlement, autorisé à dépenser la somme de 54 451,77 \$ afin de faire l'acquisition d'une benne épandeur 4 saisons en acier inoxydable, tel qu'il appert sur la soumission conforme la plus basse reçue par Groupe Déziel en date du 26 juin 2017, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante sous l'annexe « 1 ».

ARTICLE 3

Afin de financer la dépense décrétée au présent règlement, le conseil est autorisé à utiliser le solde disponible du règlement suivant pour une somme de 24 096 \$. La balance du financement se fera à partir du fonds de roulement pour un montant de 30 000 \$, remboursable sur 5 ans et à même le surplus accumulé pour un montant de 355,77 \$.

RÈGLEMENT	MONTANT
329-2015	24 096 \$

Le remboursement du solde disponible se fera conformément au tableau d'échéance du règlement dont on approprie le solde. La taxe spéciale imposée par le règlement mentionné plus haut et dont on utilise le solde disponible est réduite d'autant.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles à l'égard de toute partie de financement du solde disponible énuméré à l'article 3 du présent règlement réalisé après le premier janvier 2001, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, conformément au tableau d'échéance de chacun des règlements dont on utilise les soldes disponibles.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 POLITIQUE DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS PROPRIÉTAIRES

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Lingwick désire abroger la politique de bienvenue aux nouveaux arrivants en adoptant une politique de bienvenue aux nouveaux résidents propriétaires sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité fera parvenir une lettre aux nouveaux résidents propriétaires pour leur souhaiter la bienvenue et les inviter à une cérémonie d'accueil organisée par la municipalité. Il leur sera remis, lors de cette soirée, une pochette les informant de tous les services que la municipalité offre, une description des différents organismes, des dépliants des commerçants, ainsi qu'un panier de produits du terroir et de bons d'achat ou cadeaux que les marchands locaux pourront offrir;

ATTENDU QUE la municipalité entend par nouveaux résidents propriétaires toute personne qui fait l'achat d'une première résidence dans la localité et qui s'y établit de façon permanente;

2017-164

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE la municipalité accorde un montant de 30 \$ par panier de bienvenue;

D'autoriser l'impression des informations liées aux services offerts par la municipalité, afin d'en remettre des copies;

QUE Mme Mariette et M. Marcel Langlois soient désignés responsables de la confection des paniers, de la constitution d'une pochette d'informations et d'un panier de bons d'achat et/ou cadeaux;

QUE cette politique abroge la politique de bienvenue aux nouveaux arrivants adoptée par la résolution 2007-077.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 POSITION DU CANTON DE LINGWICK SUR LE PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST

CONSIDÉRANT que le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT que le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

CONSIDÉRANT que l'Office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

CONSIDÉRANT que plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

CONSIDÉRANT que TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT que TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

CONSIDÉRANT que l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

CONSIDÉRANT que le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

CONSIDÉRANT que le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

CONSIDÉRANT que les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptées aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelles;

2017-165

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :

- Que TransCanada mette sur pied un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
- Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de réglementer et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;

D'EXIGER la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance réglementaire sera mise sur pied.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS ET DU PLAN D'ACTION

ATTENDU QUE le canton de Lingwick a été désigné *Municipalité amie des aînés* pour la durée du plan d'action 2014-2016;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite renouveler cette reconnaissance et que pour ce faire la municipalité doit faire la mise à jour de la politique des aînés et du plan d'action qui en découle;

À CES CAUSES;

2017-166

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU

QUE le canton de Lingwick fait une demande, via le programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés 2017-2018, une aide financière au ministère de la Famille pour la mise à jour de la politique des aînés et du plan d'action afférent;

QUE M. Guy Lapointe est désigné élu responsable du dossier « Aînés »;

QUE Mme Josée Bolduc, directrice générale, est désignée représentante de la municipalité pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que pour la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 ASSURANCE POUR LA STATION D'EAU POTABLE/USÉE

2017-167

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU d'assurer la remorque servant de station mobile d'eau potable/usée. Le coût de la prime est de 186 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

2017-168

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de juillet 2017;

<i>Engagement de crédits</i>	
Service incendie	
Étiquettes ident. des équipements (100)	110 \$
Poignées pour gaffe (2)	115 \$
Total service incendie	225 \$
Voirie – réseau routier	
Fil à souder (rouleau)	65 \$
Servomoteurs de frein camion 2014 (4)	425 \$
Total voirie – réseau routier	490 \$
Parcs et terrains de jeux	
Dés herbant bio (patinoire)	40 \$
Total parcs et terrains de jeux	40 \$
TOTAL :	775 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.7 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 30 JUIN 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil l'état des activités de fonctionnement au 30 juin 2017.

7.8 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE JUIN 2017 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
18042	Casey Sylvester	Salaire fin 03/06/2017	528,87 \$
18043	Receveur général Cda	Remises de l'employeur	1 502,57 \$
18044	Min. Revenu du Québec	Remises de l'employeur	3 841,79 \$
18045	Hydro-Québec	Centre municipal	232,63 \$
18046	Hydro-Québec	Bureau	103,93 \$
18047	Hydro-Québec	Chalmers	34,02 \$
18048	Hydro-Québec	OTJ	285,33 \$
18049	Hydro-Québec	Chauffage centre mun.	1 901,46 \$
18050	Services carte Desjardins	Postes, rallonge, frais ann.	869,19 \$
18051	Casey Sylvester	Salaire fin 10/06/2017	
18052	Hydro-Québec	Lumières de rues	233,30 \$
18053	Hydro-Québec	Centre village	29,63 \$
18054	Bell Canada	Ligne fax	82,67 \$

18055	Bell Canada	Ligne garage	85,17 \$
18056	Casey Sylvester	Salaire fin 17/06/2017	
18057	Casey Sylvester	Salaire fin 24/06/2017	
18058	Michel Bourque	Rémunération pompier	78,87 \$
18059	Stéphane Bouffard	Rémunération pompier	157,73 \$
18060	Mathieu Labrie	Rémunération pompier	70,50 \$
18061	Josée Lapointe	Rémunération pompier	75,19 \$
18062	Annulé		
18063	Alain Rousseau	Rem. pomp. incl. 72 h form.	913,97 \$
18064	Xavier Rousseau	Rémunération pompier	93,98 \$
18065	Mario Tardif	Rem. pomp. incl. 78 h form.	940,77 \$
18066	Ent. Robert Verret	Diésel	1 924,87 \$
18067	Marché Bernadin	Timbres, essence	359,17 \$
18068	JN Denis inc.	Pièces rétrocav. et citerne	183,71 \$
18069	MRC du Haut-St-François	Téléphonie	253,98 \$
18070	Centre du camion (Amiante)	Batteries citernes, antenne	338,98 \$
18071	Municipalité de Weedon	Entraide (2), congrès N.B.	1 338,45 \$
18072	Suzanne Blais	Frais de déplacement	16,00 \$
18073	TGS Industriel	Pierres, pince	56,08 \$
18074	Ent. Dolbec Cookshire	Rép. pelle rét. et charrue	212,32 \$
18075	BurEau pompes traitement	Station eau potable/usée	7 268,72 \$
18076	Josée Bolduc	Frais dépl. mars-juin	117,20 \$
18077	Sel Warwick	Abat-poussière	18 453,49 \$
18078	Alumi-Pro VR	Barrure de main	80,43 \$
18079	David Leslie, architecte	Service projet monte-pers.	7 818,30 \$
18080	Centre du ponceau Courval	Ponceaux	7 928,68 \$
18081	Richard Gosselin	Frais dépl. + cellulaire	376,00 \$
18082	Alsco Corp.	Buanderie	81,45 \$
18083	Monty Sylvestre	Frais juridiques	63,65 \$
18084	Guy Lapointe	Frais déplacement mai	63,20 \$
18085	Pièces d'autos Angus	Barre de tire, récipient...	38,79 \$
18086	Casey Sylvester	Cellulaire 3 mois	60,00 \$
18087	Robitaille équipement	Plaques d'usure niveleuse	108,66 \$
18088	Axion	Frais mensuels	57,43 \$
18089	Telus	Site web	11,44 \$
18090	Nicolas Blouin	Frais déplacement avril-juin	44,80 \$
18091	Manon Rousseau	Frais déplacement	32,00 \$
18092	Pétroles R. Turmel inc.	Compteur réservoir diésel	287,44 \$
18093	Pascal Sévigny	Frais déplacement + cell.	137,28 \$
18094	SOLIDel	Éclairage solaire (2e vers.)	2 866,92 \$
18095	Les Serres Arc-en-fleurs	Fleurs, engrais, terreau	542,38 \$
18096	Quincaillerie N.S. Girard	Teinture, prod. nett., colle	259,73 \$
18097	La Coop des Cantons	Bacs, contreplaqués, mat.	843,61 \$
18098	Marcel Langlois	Frais dépl. avril-juin	244,00 \$
18099	Marché petite école	Boule station eau	22,92 \$
18100	SLM Récupération	Conteneur roll-off	802,53 \$
18101	Enseignes A-Gagnon	Panneau, lettrage	4 648,85 \$
18102	Batteries Nationale	Piles radio comm. SSI	344,53 \$
18103	Stéphane Laroche	Frais mensuels et dépl.	922,33 \$
18104	Hydro-Québec	Garage	370,77 \$
18105	Service san. Denis Fortier	Cueillette matières rés.	3 926,80 \$
18106	Valoris – Régie HSF/Sherb.	Enfouissement	2 328,40 \$
18107	SLM Récupération	Conteneur roll-off	802,53 \$
Total des chèques :			78 700,39 \$
8 juin	Salaires incl. chèques	5 employés	2 533,69 \$
15 juin	Salaires incl. chèques	5 employés	2 533,69 \$
22 juin	Salaires incl. chèques	5 employés	2 533,69 \$
29 juin	Salaires incl. chèques	5 employés	2 533,69 \$
5 juil.	Sylvio Bourque	Rémunération pompier	157,73 \$

5 juil.	Rém. élu - Martin Loubier	Rémunération élu	138,17 \$
5 juil.	Rém. élu - Marcel Langlois	Rémunération élu	680,58 \$
5 juil.	Rém. élu - Jonatan Audet	Rémunération élu	310,17 \$
5 juil.	Rém. élu - Guy Lapointe	Rémunération élu	310,17 \$
5 juil.	Rém. élu - Caroline Poirier	Rémunération élu	310,17 \$
5 juil.	Rém. élu - Manon Rousseau	Rémunération élu	310,17 \$
5 juil.	Rém. élu - Serge LaRoche	Rémunération élu	310,17 \$
Total :			91 362,48 \$

2017-169

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 91 362,48 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2017-07-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 91 362,48 \$.

8 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part du public.

9. PAUSE SANTÉ

De 19 h 38 à 19 h 48

10 INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Rapport de juin 2017

- Prise de mesures pour les uniformes et préparation de l'exercice mensuel
- Exercice mensuel
- Exercice intermunicipal à Stratford
- Rencontre pour le plan de sécurité civile
- Rencontre concernant l'étude d'optimisation du service incendie
- Travaux divers au bureau, soumissions et demandes diverses

Stéphane Laroche,

Directeur service de sécurité incendie de Lingwick

10.2 ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE - NOMINATIONS

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique.

ATTENDU QUE le conseil municipal du canton de Lingwick reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps.

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres, en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

À ces causes;

2017-170

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRoche

ET RÉSOLU

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée;

QUE les personnes suivantes soient nommées pour occuper les postes aux différentes missions de l'organisation municipale de la sécurité civile (OMSC).

Fonction/Mission	Responsable	Substitut (adjoint) s'il y a lieu
Maire	Maire	Maire suppléant
Coordonnateur municipal de sécurité civile	Direction générale	Inspecteur en bâtiment
Coordonnateur de site <ul style="list-style-type: none"> • volet incendie • volet sécurité publique • volet travaux publics 	Directeur service incendie Directeur SQ MRC HSF Inspecteur municipal voirie	
Administration	Commis de bureau	Francine Blanchette
Communication	Marcel Langlois	Jonatan Audet
Sécurité des personnes	Stéphane Laroche	Membre SSI
Sécurité incendie	Sylvio Bourque	Membre SSI
Services aux sinistrés	Carole Lapointe	Ghislaine Pezat
Services techniques	Richard Gosselin	Pascal Sévigny
Transports	Richard Gosselin	Guy Lapointe

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan municipal de sécurité civile de notre municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.3 SCIE À CHAÎNE AU CARBURE

2017-171

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat d'une scie à chaîne au carbure pour le service incendie. Le coût de la scie du fournisseur CSE Incendie et Sécurité inc. est de 2 299,99 \$ avant taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 PROGRAMME TECQ – TRAVAUX PRÉPARATOIRES AUX RECHARGEMENT : DRAINAGE

2017-172

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Caroline Poirier

ET RÉSOLU

D'entériner les dépenses concernant les services de Transport Guillette et frères pour les travaux de pelle servant au drainage des chemins municipaux qui seront à recharger de gravier, travaux prévus dans le cadre du Programme TECQ, pour un total d'environ 93 heures. Le tarif horaire est de 92 \$/heure. Pour ces mêmes travaux, un camion supplémentaire, au tarif de 77 \$ / heure a aussi été requis pour une période d'environ 16 heures.

D'entériner l'achat de 6 ponceaux du Centre de ponceaux Courval inc. (2 pour le chemin North Hill, 1 pour le rang des Pointes, 2 pour le chemin Fontainebleau, et 1 pour le chemin MacAulay) pour un montant d'environ 7 240 \$ incluant les taxes non remboursables et les frais de transport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 ADJUDICATION DU CONTRAT – SABLE (ABRASIF)

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres sur invitation a été acheminée à 6 fournisseurs potentiels concernant la fourniture de sable (abrasif) pour la réserve 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été reçues et que celles-ci répondent aux spécifications demandées dans le document d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE ces soumissions, dont le résultat apparait ci-dessous, ont été ouvertes publiquement le 26 juin 2016 à 14 h 05;

Soumissionnaires	/t.m. sans livraison	/t.m. avec livraison
Transp./excav. Stéphane Nadeau	4,25 \$	8,75 \$
Excavation Clément Duquette inc.	5,57 \$	12,77 \$
Les Bétons L. Barolet inc.	5,45 \$	8,45 \$

EN CONSÉQUENCE;

2017-173

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE le contrat pour la fourniture et la livraison d'environ 1 500 t.m. de sable (abrasif) soit adjugé à Les Bétons L. Barolet inc., soumissionnaire le plus bas conforme pour le prix incluant la livraison. Le coût, incluant tous les frais et les redevances mais excluant les taxes (TPS et TVQ), est de 8,45 \$ la tonne métrique. L'inspecteur municipal conviendra avec le fournisseur du moment de la livraison.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 ADJUDICATION DU CONTRAT – TRAVAUX D'ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres sur invitation concernant les travaux d'asphaltage 2017 a été acheminé à quatre fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été reçues et que celles-ci répondent aux spécifications demandées dans le document d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE ces soumissions, dont le résultat apparaît ci-dessous, ont été ouvertes publiquement le 26 juin 2016 à 14 h 35;

Soumissionnaires	Prix sans les taxes
9256-7809 Québec inc. (Pavage Estrie-Beauce)	31 880,75 \$
Eurovia Québec Construction inc.	40 920,00 \$
Sintra inc.	38 998,22 \$

CONSIDÉRANT QUE le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec a accordé une aide financière pour la réalisation de ces travaux, incluant les achats d'autres matériaux nécessaires à leur réalisation;

EN CONSÉQUENCE;

2017-174

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le contrat pour les travaux d'asphaltage 2017 soit adjugé à 9256-7809 Québec inc. (Pavage Estrie-Beauce), soumissionnaire le plus bas conforme. Le coût, excluant les taxes, est de 31 880,75 \$ pour les travaux d'asphaltage, sur le chemin Fontainebleau (partie dans le périmètre urbain) et à quelques endroits sur la route 257, tels qu'ils sont décrits dans le document d'appel d'offres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.4 LIGNAGE DE ROUTES

2017-175

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU de retenir les services de Lignes Maska pour le traçage des lignes des chemins municipaux suivants :

- route 257 à partir de la route 108, en direction de Scotstown : 1 seule ligne continue
- route 257 : à partir de la route 108, en direction de Weedon : selon le traçage actuel
- chemin de Fontainebleau : une seule ligne continue
- chemin du Belvédère : une seule ligne continue
- lignage des cases de stationnement du chemin Belvédère, du côté sud

Le coût du traçage de lignes est de 310 \$ du kilomètre pour les lignes simples continues et de 620 \$ du kilomètre pour les lignes doubles continues, tous frais inclus, plus les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.5 TRAVAUX DE PELLE – RAPPORT D’INSPECTION ET SUITE DES TRAVAUX TECQ

2017-176

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de retenir les services de Transport Éric Guillette pour les travaux de pelle aux endroits suivants

- chemin Brookbury, creusage de fossé et réparation d’accotement pour environ 3 heures
- chemin de la Montagne-Rouge, creusage de fossé pour environ 4 heures
- route 257, replacer l’accotement pour environ 3 heures
- chemin du Belvédère, replacer l’accotement suite aux travaux de pavage (TECQ), pour environ 3 heures
- route du Lac-McGill, égaliser les côtés du chemin suite aux travaux d’élargissement (TECQ), pour environ 3 heures

Le tarif incluant la machinerie et l’opérateur est de 92 \$ / heure plus les taxes. Les heures / chemin devront être indiquées séparément.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 HYGIÈNE DU MILIEU

13 URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 PONT COUVERT - FAUCHAGE

2017-177

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRochelle

ET RÉSOLU que la municipalité désire aussi faire effectuer le fauchage du stationnement situé au coin du rang des Pointes et d’une partie du terrain en bas du pont couvert par Travaux agricoles Richard Lapointe qui a été retenu pour le fauchage des abords des chemins municipaux. Les travaux de fauchage sont évalués à 6 h, au tarif de 78,75 \$ / heure plus taxes.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.2 CENTRE MUNICIPAL – PEINTURE EXTÉRIEURE

2017-178

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Caroline Poirier

ET RÉSOLU de retenir les services de Peinture Alain Bolduc pour la peinture extérieure du centre municipal (parties présentement en vert). Le coût incluant le sablage, le nettoyage, l’application d’une couche de fond et de deux couches de finition, incluant le matériel et la main d’œuvre, est de 2 850 \$ plus taxes. La couleur de peinture choisie est le brun chocolat et un échantillon devra être fourni pour approbation.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.3 CENTRE MUNICIPAL – REMPLACEMENT DE LA PORTE AVANT

2017-179

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRochelle

ET RÉSOLU de procéder au remplacement de la porte avant du centre municipal, puisque la porte actuellement en place montre des signes de désuétude. Le coût de la nouvelle porte est de 248,98 \$ plus taxes et elle sera installée par le journalier-concierge.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.4 INSTALLATION DU PANNEAU D’ACCUEIL – MODIFICATION DU MONTANT

ATTENDU QUE par la résolution 2017-119 le canton de Lingwick accordait un contrat de fabrication d’un nouveau panneau d’accueil, incluant l’installation, à la compagnie Enseignes A-Gagnon;

ATTENDU QU’ au moment de l’installation des pieux à l’endroit désigné, du roc à une profondeur de 3 pieds a empêché l’installation normale prévue et que des ancrages devront être ajoutés;

À CES CAUSES;

2017-180

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU que le conseil entérine le montant supplémentaire de 500 \$ nécessaire pour effectuer l'installation des pieux qui serviront au panneau d'accueil installé aux limites de Bury.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 LOISIRS ET CULTURE

14.1 ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDANTS PROPRIÉTAIRES

2017-181

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Caroline Poirier

ET RÉSOLU QUE le canton de Lingwick organise une cérémonie d'accueil de ses nouveaux résidents propriétaires le mercredi 6 septembre 2017, à 19 h, avant l'assemblée ordinaire du mois. À la pause, les nouveaux résidents seront invités à visiter le centre municipal et les différents locaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.2 COMITÉ DES AMIS DE LA CULTURE DE LINGWICK – AIDE FINANCIÈRE

2017-182

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE de verser une aide financière de 250 \$ au Comité des amis de la culture de Lingwick pour l'organisation de l'activité Souper des chasseurs prévue en septembre prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.3 REMISE DES BOURSES AUX FINISSANTS

2017-183

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le canton de Lingwick organise une cérémonie de remise des bourses aux finissants le mardi 29 août, à 19 h. Conformément à notre politique, un chèque au montant de 200 \$ pourra être émis à chacun des nouveaux diplômés présents, si les documents requis ont été déposés à la municipalité. Une invitation sera envoyée aux élèves finissants, à leurs parents, aux représentants de la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés et aux institutions scolaires concernées. Un montant de 50 \$ est alloué pour la préparation d'un goûter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

16 SUJETS DIVERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Question à propos d'un article paru dans le journal communautaire *Le Reflet*, (histoire fictive concernant la municipalité).

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-184

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 12.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Marcel Langlois,
Maire

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.